



B 00 – BILAN DE COMPÉTENCES

24 heures

Prérequis

Aucun.

Objectifs

- Préparer une reconversion professionnelle,
- Evoluer au sein de son entreprise,
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel,
- Faire le point de sa situation professionnelle et la valeur de son potentiel,
- Identifier ses compétences transférables et ses potentialités inexploitées,
- Analyser ses motivations, identifier ses compétences,
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Evaluation

Evaluation faite part l'intermédiaire d'une synthèse finale lors de la phase de conclusion.



Formation destinée à : Toute personne souhaitant faire un point sur sa carrière en vue de définir un projet professionnel réaliste répondant à ses aptitudes, ses centres d'intérêts, ses capacités et exigences du marché.

Programme

LES 3 PHASES DU BILAN

1. Une phase préliminaire : pour définir ses besoins, et se faire présenter les méthodes et techniques utilisées lors de l'évaluation,
2. Une phase d'investigation : pour analyser ses motivations, identifier ses compétences et déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle,
3. Une phase de conclusion : pour établir un projet professionnel réaliste et prévoir les étapes de sa mise en œuvre.

Une action accompagnée par le consultant permet au collaborateur de devenir acteur de son développement professionnel.

Méthodes pédagogiques

- Exercices de découverte.
- Applications des méthodes par mises en situations.
- Investigations.



Modalités et délais d'accès

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que la période de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires. Le planning de votre bilan de compétences sera alors défini ensemble.

Le bilan se déroule comme suit :

- 1 entretien conseil (gratuit),
- 3 entretiens individuels (6 h) pour identifier vos aspirations professionnelles et personnelles (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité),
- 3 entretiens individuels (6 h) pour identifier vos compétences et vos potentiels,
- 2 entretiens individuels (4 h) pour définir votre plan d'action et rédiger la synthèse de votre bilan de compétences,
- Soit 16 heures d'entretiens personnalisés et 8 heures de travail tutoré (24 h de formation individualisée),
- 1 entretien à 6 mois,
- La durée du bilan de compétences est de 8 à 12 semaines à raison d'1 entretien/semaine.

Intervenants

Formatrices professionnelles certifiées en accompagnement professionnel, bilans de compétences, réorientation, changement professionnel et coaching de transition.

Suivi de formation

Listes d'émargements des stagiaires.
Fiche de satisfaction stagiaire.

Nos habilitations et certifications

Formations tertiaires



Formations sécurité



Accessibilité Handicap : Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référent handicap, Mme Céline ARMAND au 04 90 37 65 43.

Ce document est la propriété exclusive de NG Formations, toute reproduction totale ou partielle de ces textes sans l'autorisation expresse de NG Formations est d'usage prohibée.

www.nouvelles-generations-formations.fr
289 avenue du Maréchal Foch – 84100 Orange - 04 90 37 65 43 - contact@ng-formations.fr

SIRETN° 488 224 866 000 43 - N° de déclaration d'activité N° 93 84 029 7384 - Code NAF 8559A - Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2023-08-03-20180632064 - Agrément ADEF n°8417122003